



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1808 VENDREDI 23 AOÛT 2013

MUSIQUE**Koffi Olomide en featuring avec Lady Ponce**

Le roi de la rumba congolaise et la diva camerounaise vont collaborer ensemble dans le cadre de l'album « Treizième Apôtre » de Koffi Olomide qui sera mis sur le marché fin 2014. La chanteuse camerounaise a récemment séjourné à Kinshasa pour un enregistrement au studio. C'est le Grand Mopao qui serait à l'origine du featuring avec la reine du Bikutsi, danse traditionnelle du Cameroun.

De son vrai nom Ngono Adèle Rufine, Lady Ponce a été élue meilleure voix et révélation de la scène camerounaise en 2007. Elle est à la fois auteure, compositrice, interprète et danseuse. Grâce à son opus « Le Ventre », elle a remporté le titre de révélation féminine de l'année. Depuis lors, elle est une star incontestée dans son pays d'origine.

Page 14

HALTÉROPHILIE**Implantation de la ligue provinciale du Katanga**

La province du Katanga va se doter d'une Ligue provinciale d'haltérophilie et culture physique dans les jours à venir. C'est le sens de la démarche menée depuis 2012 par le Conseil sportif et par l'athlète Bertin Ngia Kek Fwe, alias The Rock, depuis la ville de Kolwezi où il est installé.

Bertin Ngia a l'autorisation de la Fédération congolaise d'haltérophilie et culture physique pour créer la Ligue qui doit être composée d'un président, deux vice-présidents, un secrétaire provincial, un secrétaire provincial adjoint, un trésorier et cinq membres. De plus en plus pratiquée par la jeunesse congolaise, l'haltérophilie est un sport consistant à soulever des poids.

Page 14

Élections**Le calendrier électoral vivement attendu**

La feuille de route de l'équipe Malu Malu annoncée à la fin du séminaire sur le leadership et le calendrier électoral qui en sera l'émanation est très attendue tant par la communauté nationale qu'internationale dans ce sens qu'elle va permettre de re-

lancer le processus électoral. Selon des sources concordantes, la Céni a levé l'option de consacrer l'année 2014 à l'organisation des élections locales ou provinciales, le couplage de ces deux scrutins n'étant pas envisagé. Toutefois, au regard des

contraintes financières qui se posent avec acuité, l'organisation desdits scrutins paraît hypothétique. L'autre contrainte de taille est liée au fonctionnement même de la Céni où des changements doivent absolument être opérés. Un

chambardement général de l'administration n'est donc pas exclu pour autant que celle-ci, selon certains analystes, porte la responsabilité de la mauvaise organisation de la présidentielle du 28 novembre 2011.

Page 12

Nord-Kivu**Relance des hostilités entre les Fardc et le M23**

Les éléments des Fardc à Goma

Kibati, un groupement situé à 15 km de Goma et la partie sud de Kibumba au Nord-Kivu sont depuis le 21 août le théâtre de nouveaux affrontements entre les Fardc et le M23. Les forces loyalistes, à en croire des sources militaires, ont pris l'ascendance sur les rebelles dans ces combats qui se sont intensifiés la journée d'hier. Le M23 a perdu de nombreuses unités dans ses rangs, indique-t-on. Il est fait état des dizaines de rebelles tués et de douze autres capturés par les Fardc ainsi que des victimes parmi la population civile. Plus au sud, un enfant et une femme auraient été tués et cinq civils blessés à la suite d'une explosion provoquée par un obus tiré probablement par les rebelles, rapportent des sources locales. Une situation qui a paralysé le trafic routier entre Goma et Rutsuru. Et comme toujours, les deux parties s'accusent mutuellement d'avoir pris l'initiative de cette reprise des hostilités.

Page 12

Activités portuaires**Boma se meurt**

La ville portuaire située à 220 km de Kinshasa, à l'ouest de Matadi, et actuellement au bord de l'asphyxie économique, a vu le nombre de chômeurs s'accroître sensiblement après la décision du gouvernement central d'interdire l'importation des véhicules d'occasion de plus de dix ans. Toute la configuration économique de la ville est en train de subir une mutation avec la baisse des activités portuaires dans ce port, deuxième en importance au Congo-Kinshasa. Les recettes du port où se réalisait l'essentiel des activités de dédouanement des véhicules d'occasion sont en chute libre. Les plus sceptiques pensent que la mesure n'a tout simplement pas été suffisamment mûrie eu égard aux conséquences socioéconomiques ressenties. Cette interdiction ampute le port des recettes générées par les frais de magasinage et transports.

Page 13



Le port de Goma

ÉDITORIAL

État d'urgence

Ce qui se passe au nord de Goma, où le M 23 a relancé les hostilités contre l'armée gouvernementale tout en feignant de chercher une issue pacifique à la crise, était prévisible, inévitable même. Actionnées en sous-main par les forces obscures qui bâtissent leur fortune sur l'exploitation des ressources minières de cette très riche partie de notre voisine et notre sœur la République Démocratique du Congo, les forces rebelles misent de façon évidente sur l'inertie de la communauté internationale d'une part, sur les divisions de la classe politique congolaise d'autre part.

Force est de reconnaître, malheureusement, que cette stratégie se révèle payante puisque les jours, les semaines, les mois, les années passent sans que personne ne parvienne à neutraliser les entités criminelles qui ont fait de la violence, du viol, de l'enrôlement des enfants soldats, de la terreur sous toutes ses formes, les ressorts de leur action. D'où leur terrible propension à relancer les combats dès que l'occasion se présente.

L'erreur que commettent les pays frères de la RDC, notre Congo excepté, est de croire que le chaos dans lequel s'enfoncent leur voisine ne les frappera pas tôt ou tard et de ne pas appuyer les initiatives prises pour mettre fin à la crise comme ils devraient le faire s'ils étaient sages. Tôt ou tard, en effet, la guerre larvée qui ravage les deux Kivu s'étendra à l'ensemble du Bassin du Congo, transformant cette région, la plus riche potentiellement de l'Afrique, en un vaste champ clos où tous les coups, même les plus odieux, seront permis.

La communauté internationale ayant largement démontré son incapacité à agir, la solution du problème ne peut surgir que d'une action concertée, coordonnée et donc puissante des douze Nations qui compte l'Afrique centrale. C'est pourquoi, tandis que notre Président, Denis Sassou N'Guesso, s'efforce à la demande des autorités de Kinshasa de faciliter le dialogue entre les forces politiques de la RDC, les différentes communautés régionales qui rassemblent ces Nations feraient bien de se mobiliser elles aussi pour aider à la recherche d'une solution avant que la crise ne menace leur propre stabilité.

Simple question de bon sens, n'est-il pas vrai, tant l'urgence est manifeste.

Les Dépêches de Brazzaville

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.adiac-congo.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTION

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

LÉKOUMOU

La relance de la culture d'hévéa annoncée aux populations

La formation des jeunes est la première étape de ce processus de relance de la culture d'hévéa. Au total, 50.000 hectares sont prévus à Mbila, village situé à 25 km de Komono dans le département de la Lékoumou.



Une vue de la population lors de la consultation

C'est dans ce cadre que le directeur général de Lexus Agric, Jérémie Issamou, a effectué une tournée qui l'a conduit, du 18 au 20 août, à Sibiti, Mbila et à Komono où il a organisé des consultations publiques. « À partir du mois de septembre les Malaisiens et Sri-lankais, spécialistes en hévéa culture et en palmier à huile, formeront les jeunes qui travailleront dans ces plantations sur le traitement de cette plantation. Vous devez aussi accepter de travailler avec les étrangers pour bénéficier de leur expertise », a indiqué le directeur général de la Lexus Agric.

Outre l'hévéa, il est prévu de développer, sur cet espace dont 25.000 hectares sont déjà disponibles, des variétés comme : le palmier à huile, le café et le cacao. Associé aux échanges entre les responsables de Lexus Agric et les populations de sa circonscription, le sous-préfet de Sibiti, Charles Brice Ngonu a invité les représentants des structures administratives et des organisations non gouvernementales à faire preuve de responsabilité. « Soyez sereins et rationnels dans vos

débats afin que vos contributions participent au développement non seulement de notre département mais de tout le pays », a-t-il déclaré.

Au cours des débats, les participants ont axé leurs interventions sur le sort des populations riveraines. Dans quelle mesure le développement de ces activités peut contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations ? Telle est la question qui a dominé les préoccupations des intervenants. Jérémie Issamou a, dans son exposé, présenté les avantages de ce qui, aujourd'hui, est encore du domaine du projet, et il a décliné la création des emplois et l'usage de la main d'œuvre locale. Il faut aussi comprendre que les consultations publiques organisées par Lexus Agric s'inscrivent dans le cadre des études d'impact environnemental et socio-économique recommandées à toutes les sociétés dont les activités sont susceptibles de polluer l'environnement ou de bousculer son équilibre. Ces études devraient déboucher sur un rapport censé contenir les préoccupations des populations

riveraines. Le document sera soumis au ministère de l'Environnement pour validation. Une opération qui intervient, en général, après les études de faisabilité, les enquêtes préalables et les délimitations de l'espace réservé au projet.

Le village de Mbila est reconnu comme celui qui a développé une forte tradition pour l'hévéa. En effet, c'est en 1967 que la société qui y opérait avait arrêté ses activités suite à un mouvement des travailleurs. La relance de l'hévéa culture par Lexus Agric est le fruit d'un partenariat conclu en juillet dernier, et qui va durer 25 ans, entre le gouvernement congolais et cette société malaisienne. 8575 emplois sont envisagés en dehors de l'ouverture et de l'entretien des pistes rurales ainsi que la réhabilitation des bases vie.

Pendant ce séjour de travail de la société Lexus Agric, au sud du pays, le gouvernement était représenté par deux cadres relevant l'un du ministère des Affaires foncières, et l'autre du ministère de l'Agriculture.

Lopelle Mboussa Gassia

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignat, Brice Tsébé, Irii Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongoo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouhoutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

TRANSPORT URBAIN

Les syndicats menacent d'augmenter les prix de la course

Dans une déclaration rendue publique le 20 août à Brazzaville, le Collectif des syndicats des transporteurs en commun du Congo menace de revoir les prix de transports à la hausse à compter du 5 septembre, soit 1500 FCFA pour la course de taxi et 250 FCFA pour les autobus.

La déclaration est signée par le Syndicat des employeurs des transports terrestres, l'Association des chauffeurs transporteurs en commun, le syndicat des conducteurs des taxis bus routiers et pousse-pousseurs et les Amis coasters transports. « La dernière correspondance que nous avons adressée au ministère des Transports fixait la date butoir au premier août. C'est pour cela, que réuni le 20 août, le bureau exécutif a pris la décision selon laquelle si rien n'est fait d'ici au 4 septembre, nous serons dans l'obligation d'augmenter les tarifs des transports sur toute l'étendue du territoire national, notamment dans les grandes villes », a précisé le président du collectif, Patrick Milandou.

Cette déclaration fait suite à la mise en application de la note circulaire n° 207 du 15 avril dernier, prise par le directeur général des Transports terrestres. En effet, Frédéric Filankembo rappelait, à travers cette circulaire, qu'en application des dispositions du code communautaire (Cémac) révisé de la route, de l'arrêté du 15 novembre 2004 et de l'arrêté du 14 avril 2005, « l'établissement de la carte grise pour tout véhicule automobile, autre que les véhicules neufs, est subordonné à la présentation d'un certificat attestant que celui-ci est apte à circuler sur les voies publiques. » Trois structures avaient été retenues pour délivrer les certificats de contrôle, conformément aux engagements contractuels pris par le gouvernement. Il s'agit de la Société congolaise de contrôle technique (SCCT) pour le départe-

tement de Brazzaville, la Société de contrôle technique du Kouilou pour Pointe-Noire ainsi que toutes les directions départementales des transports terrestres exerçant dans les zones non couvertes par les centres de contrôle technique agréés.

Selon le Collectif, cette circulaire donne l'avantage au promoteur qui voit son chiffre d'affaires croître considérablement avant même que les négociations n'aboutissent. « Au sortir de la réunion du 24 janvier dernier, le principe sur le contrôle technique avait été acquis. Toutes les parties étaient tombées d'accord. Mais nous avons mis une réserve pour revoir les méthodes et les prix parce que la majorité de véhicules que nous utilisons sont de 4e main. Donc des occasions d'Europe alors que ces machines décèlent 90 panes. En dehors des méthodes, il nous fallait revoir le prix. Nous attendions l'ouverture des négociations, malheureusement malgré plusieurs entretiens, il n'y a pas eu de suite », a rappelé Patrick Milandou.

Il a aussi justifié leur démarche

« Les équipages, profitant de la naïveté de la population, nous ont produit ce spectacle »

par le fait que la SCCT n'avait pas revu la somme au rabais comme l'ont fait la mairie de Brazzaville, les impôts et les droits d'auteur. Il est reproché au ministère des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande de ne pas accorder une attention particulière à leur revendication, malgré les différentes réunions organisées entre les deux parties.

Les chauffeurs déplorent des rançons de la police

Outre la question liée au contrôle



Patrick Milandou et Didier Ngatsebé crédit adiac

technique, les transporteurs en commun sont aussi confrontés à plusieurs tracasseries parmi lesquelles le harcèlement dont ils seraient l'objet des policiers. Selon des témoignages, même ayant toutes les pièces au complet, les conducteurs sont contraints de verser des sommes données aux agents de la police routière. « Cela fait une semaine qu'on m'a ravi le permis de conduire par un agent de police d'intervention, je ne connais

trois à quatre personnes à bord. Parfois pour des destinations différentes. Il n'est plus possible à Brazzaville d'emprunter un taxi à deux ou à trois car cela vous sera facturé par individu. En clair, un couple allant dans une même destination est contraint de payer le prix d'une course doublée. Concernant les mini-bus et « Coasters », les itinéraires mis en place par la mairie sont foulés au pied. Il n'est pas impossible de voir des transporteurs embarqués des passagers pour une distance d'environ un kilomètre.

Ce sont les clients qui exigent les triples courses !

Interrogé sur ces deux préoccupations, le président du collectif des syndicats des transporteurs en commun du Congo explique : « La course de taxi avait été fixée à 700 quand le litre de carburant était à 395 FCFA. Or le prix du litre est passé à 600 FCFA aujourd'hui. Nous n'avons pas voulu augmenter le prix officiellement pour éviter que le panier de la ménagère soit vu à la hausse. Les triples courses n'ont pas leur raison d'être. Sauf que c'est parfois à la demande des clients. Ce n'est pas le taximan qui impose puisque s'il n'y a pas quelqu'un qui demande une deuxième

course, le taximan ne va pas aller forcer la main d'un client. La responsabilité est partagée parce que c'est souvent à la demande du client. »

La mairie est responsable du non respect des itinéraires

S'agissant du non-respect des itinéraires fixés par les autorités municipales, il a indiqué que la question interpelle tout le monde : notamment la mairie, l'association des consommateurs et les syndicalistes. Au moment où on prenait cette initiative, a-t-il commenté, toutes les parties étaient réunies. Malheureusement quand l'argent a été décaissé, la mairie n'a pas pris en compte les préoccupations et les suggestions des syndicalistes. Parmi celles-ci, figuraient la mise en place des kiosques à chaque terminus et l'affectation de deux ou trois itinéraires fixes à chaque bus. Ceci aurait eu l'avantage de maintenir les bus sur des itinéraires qui leur sont attribués. Faute de cela, une quarantaine d'itinéraires ont été fixés, donnant ainsi la possibilité à chaque transporteur de choisir à sa guise. Et Patrick Milandou d'ajouter : « Lorsqu'on a affecté les quarante lignes aux bus, il n'y a pas eu la sensibilisation au niveau de la population alors que cela est du ressort de la mairie de mettre aussi en place des panneaux dans les terminus. Les équipages, profitant de la naïveté de la population, nous ont produit ce spectacle. À cela, s'ajoute le fait que nous avons plein de chargeurs dans les arrêts de bus qui imposent aussi aux équipages certains itinéraires. »

Patrick Milandou a ensuite proposé que si l'on veut mettre fin à ce phénomène, il est temps de rassembler toutes les parties concernées avant la rentrée scolaire. Il a enfin déploré l'absence d'un comité de suivi pendant le lancement de l'opération car celui-ci devait corriger les erreurs au fur et à mesure.

Parfait Wilfried Douniama

LA GARE ROUTIÈRE DE POINTE-NOIRE

Lieu d'échange économique

Située dans le quatrième arrondissement Loandjili à l'extrême nord, sur la RN1, la gare routière de Pointe-Noire constitue un carrefour d'attraction économique important où s'exercent quotidiennement diverses activités commerciales.

Après la gare ferroviaire, la gare routière de Pointe-Noire constitue l'aboutissement de

l'unique voie terrestre qui relie la capitale économique à la capitale politique, Brazzaville, et les autres départements du sud du pays comme le Kouilou, le Niari, la Bouenza, la Lékoumou et le Pool. Elle est remplie chaque jour d'une foule impressionnante composée majoritairement de commerçants qui font des affaires entre les

deux principales villes du pays, Brazzaville et Pointe-Noire, ou entre Pointe-Noire et d'autres départements. Cette gare est le point de stationnement de tous les véhicules et de tous les passagers désireux d'emprunter la RN1.

En plus du transport de voyageurs, sont acheminés depuis cette gare matériaux de

construction, produits alimentaires, cosmétiques, etc. Cette gare est aussi un lieu important où les agriculteurs des départements du sud apportent à la capitale économique les productions agricoles issues de leurs départements, comme le manioc, la banane, l'arachide, les fruits et légumes. Sachant que la production agricole lo-

cale est insuffisante à Pointe-Noire, et les produits vendus parfois un peu cher dans la capitale économique, la gare routière de Pointe-Noire constitue actuellement un concurrent majeur de la gare ferroviaire pour les échanges économiques entre la ville océane et d'autres départements du Congo.

Séverin Ibara

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORÊT ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE
CREDIT N° 5121-CG
Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET N° 002/MEFDD-CAB/DEP-PFDE/13

« Recrutement d'un consultant individuel national pour l'opérationnalisation, le développement et l'entretien du site Web du Ministère de l'Économie Forestière et du Développement Durable (MEFDD) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit (n°5121-CG) pour cofinancer les activités du Projet de Forêt et Diversification Économique (PFDE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un consultant individuel national pour l'opérationnalisation, le développement et l'entretien du site Web du Ministère de l'Économie Forestière et du Développement Durable (MEFDD).

2. La mission vise à renforcer le programme de communication du MEFDD, à travers l'opérationnalisation, le développement et l'entretien de son site Web.

Après avoir dressé un état des lieux du site Web du MEFDD, le consultant proposera des améliorations à lui apporter, les mettra en œuvre et assurera la formation des responsables chargés de sa maintenance, de sa mise à jour et de son entretien.

3. L'Unité de coordination du PFDE invite les consultants individuels susceptibles de fournir les services décrits ci-dessus à manifester leur intérêt et à fournir des dossiers comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une note de présentation de l'expérience et des compétences du consultant en rapport avec la mission ;
- Un Curriculum Vitae mettant en exergue les références du consultant en matière de conception, d'opérationnalisation ou de maintenance de sites Web ;
- L'adresse complète du consultant

Profil recherché :

- Consultant individuel à recruter sur le plan national ;
- Titulaire d'un Master 2 en génie logiciel/ métiers du web (Bac+5) ou équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq

ans dans la création des sites web et la gestion des données ;

- Avoir conçu et géré intégralement au moins 3 sites web ;
- Avoir une bonne connaissance en réseau ;
- Avoir une bonne connaissance des langages de mise en forme CSS, d'écriture PHP, de gestion de base de données My SQL et des logiciels appropriés pour l'animation (JavaScript) la retouche de photos (Photoshop).
- Justifier d'une bonne expérience en matière de formation.

- Avoir de bonnes connaissances en anglais.

4. Sur cette base, un consultant sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 par comparaison de CV.

5. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 10 septembre 2013 à 16 heures 00 minutes à l'adresse ci-après :

PROJET FORÊT ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET
Case J-142/V, OCH Moundali III
Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33; Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 20 Août 2013

Fidèle NKOUNKOU
Coordonnateur du PFDE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORÊT ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE
CREDIT N° 5121-CG
Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET / N° 001/MEFDD-CAB/DEP-PFDE/13

« Recrutement d'un consultant individuel chargé de mener une étude technique de réhabilitation des bâtiments des Directions Départementales de la Sangha, de la Cuvette, du Niari et de Pointe Noire »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit (n°5121-CG) pour financer les activités du Projet de Forêt et Diversification Économique (PFDE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : Etude technique de réhabilitation des bâtiments de 4 Directions Départementales.

2. Le Consultant national, Architecte ou Ingénieur des BTP établira le cahier de charges et le Dossier d'Appel d'Offres relatifs aux travaux de réhabilitation des bâtiments des 04 Directions Départementales suivantes : la Sangha, la Cuvette, le Niari et Pointe Noire.

3. L'Unité de coordination du PFDE invite les consultants individuels susceptibles de fournir les services décrits ci-dessus à manifester leur intérêt et à fournir des dossiers comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une note de présentation de l'expérience et des compétences du consultant en rapport avec la mission ;
- Un Curriculum Vitae détaillé du consultant ;
- L'adresse complète du consultant

Le Consultant devra être un Architecte ou Ingénieur des BTP ayant au minimum le niveau

d'ingénieur technicien et bénéficiant d'une expérience minimale de 08 ans dans le même domaine avec au moins de 03 références dans les études ou conduite de travaux de bâtiments.

4. Sur cette base, les consultants seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 par comparaison de CV.

5. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 10 septembre 2013 à 16 heures 00 minutes à l'adresse ci-après :

PROJET FORÊT ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET
Case J-142/V, OCH Moundali III
Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33; Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 20 Août 2013

Fidèle NKOUNKOU
Coordonnateur du PFDE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
n° TF010691- Don IDA
Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 551 96 11, Courriel : prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 014/PRCTG-PREDD/13

« Recrutement d'un Auditeur externe financier et comptable du Projet des Réductions des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (PREDD) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Don (TF010691), pour le financement des activités du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Auditeur externe financier et comptable du PREDD.

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière du projet, par l'examen des états financiers, des relevés des dépenses et des comptes spéciaux du Don pour les périodes suivantes : comptes clos au 31 décembre 2013 y compris les cinq (05) mois de l'exercice 2012, au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015, et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue d'atteindre l'objectif de développement du Projet. La durée de la mission pour chaque exercice est de vingt huit (28) jours intégrant la soumission du rapport final.

2. L'Unité d'Exécution du PRCTG, chargée par le Ministère de l'Économie Forestière et du Développement Durable, (MEFDD) de la gestion fiduciaire, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour

exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Les consultants intéressés peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Dans le cas d'une association, les consultants doivent indiquer clairement le Chef de file et sa nationalité.

3. Sur cette base, un cabinet d'études sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné suivant la méthode basée sur « la qualité Technique et le coût ».

4. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 14 h 00.

5. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 13 Septembre 2013 à :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 20 Août 2013

Le Coordonnateur
Marie Alphonse ITOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Une Organisation Internationale recherche des villas ou Duplex à louer situées de préférence dans un Rayon de 1,5 Km de la maternité Blanche Gomez.

Lesdites résidences doivent obéir aux normes et dimensions standards y compris :

- De l'espace pour générateur et pour un véhicule
- De l'espace pour une guérite de sécurité
- Une cour très grande
- Un parking auto interne et externe
- Une bâche à eau
- Un mur de clôture de 3 m de hauteur
- Grille de sécurité au niveau de toutes les ouvertures (Portes et fenêtres au rez-de-chaussée).
- Une salle à manger très vaste
- Un grand salon
- Une cuisine vaste et moderne

Pour les plus amples renseignements, veuillez contacter :

L'Agent en Charge du Service Logement au numéro : 05563 33 10 / 05563 33 19

DÉVELOPPEMENT

Des experts travaillent sur le guide de suivi-évaluation

Le document en cours d'élaboration vient en appui au Plan national de développement (PND), exercice 2012-2016, dont il faut évaluer et suivre les actions. Les travaux de l'atelier qui réunit 35 experts ont été lancés le 22 août à Brazzaville par le gouvernement en collaboration avec l'Union Européenne.

Le PND est en effet, un document qui permet d'analyser de façon approfondie, l'efficacité des politiques définies dans le cadre de la stratégie et de proposer des pistes d'action afin de réorienter clairement les politiques publiques vers les meilleurs résultats.

Il est articulé autour de cinq piliers essentiels pour le développement de la Stratégie pour la



Christophe Okandza et Marcel Van Opstal

croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté (SCERP). Il s'agit, entre autres, de la gouvernance pour la promotion du secteur privé. La démarche vise aussi à améliorer l'efficacité des

actions du gouvernement à travers les réformes structurelles surtout sur le plan de la gestion des dépenses publiques et du climat des affaires. Il faut ajouter sur cette liste, la croissance

et la diversification ; le développement des infrastructures ; le développement social et l'inclusion ainsi que le développement équilibré et durable.

Le dispositif de suivi-évaluation, mis sur pied, vise surtout à aménager progressivement un système national adéquat et performant, capable de mesurer périodiquement la pertinence, l'efficacité, et la pérennité des actions menées dans le cadre du PND.

Il est composé d'un certain nombre d'objectifs spécifiques dont deux qui paraissent fondamentaux : s'assurer de l'allocation et l'utilisation des ressources allouées pour chacun des secteurs concernés et mesurer les résultats obtenus à l'aide des indicateurs choisis.

La tenue de ce séminaire, a dit le directeur général du plan et du développement, Jean Christophe Okandza, qui a patronné la cérémonie, « marque le début d'une série de six séminaires ateliers destinés à rendre disponibles les outils indispensables pour le suivi-évaluation du PND, notamment le guide de suivi-évaluation et le cadre de mesures des performances ».

L'objectif, a-t-il ajouté, étant de parvenir à élaborer le premier rapport d'avancement du PND 2012-2013 dans les prochains jours. La cérémonie s'est ouverte en présence du chef de la délégation de l'Union Européenne au Congo, Marcel Van Opstal.

Firmin Oyé

DISTINCTION

MB Production honore Gaspard Massoukou pour ses actions

Homme de culture et défenseur du panier de la ménagère, Gaspard Massoukou, directeur départemental de la Concurrence et de la répression des fraudes a reçu une distinction honorifique au titre d'« homme social ».

Selon Médard Mbongo, manager général de la maison MB Production, structure œuvrant dans la promotion et le développement de la culture et des arts au Congo, Gaspard Massoukou doit cette distinction à la lutte qu'il mène contre la vie chère et au soutien qu'il apporte aux nombreux groupes de musique tradi-moderne. Des actions qui concourent au bien-être des communautés et au développement culturel

depuis plus de deux ans, des descentes sur le terrain pour amener les commerçants et vendeurs au respect de certaines dispositions de la loi 6/94 du 1er juin 1994 portant réglementation des prix, des normes commerciales, constatation et répression des fraudes, notamment celles relatives à la publicité obligatoire des prix des produits et à la remise d'un reçu au client après achat. « Cette distinction est l'aboutissement de 2 ans d'enquête pendant lesquels nous suivions les actions de Gaspard Massoukou sur le terrain. Celles-ci portent déjà leurs fruits. Dans mon quartier, par exemple, dans toutes les boutiques et les étalages, les prix sont

maintenant visibles », a expliqué Médard Mbongo. La direction départementale de la Concurrence et de la répression des fraudes participe aussi aux saisies et à la destruction régulière de tonnes de produits jugés impropres à la consommation. C'est depuis 2009 que la maison MB Production a initié les décorations destinées à honorer et encourager les hommes, femmes, associations, entreprises

et autres, qui se distinguent par des actions qui contribuent au développement social et culturel, donc à l'amélioration des conditions de vie des populations. Dans ce cadre, Gaspard Massoukou est la quatrième personne à être décorée après Magloire Mbounda, ancien maire de l'arrondissement 1 Émery-Patrice Lumumba, de Pointe-Noire, Paul Vio-Mobanga de Top TV (chaîne de télévision privée installée à Brazzaville) et le groupe de musique Les Très Fâchés de Brazzaville. « Ce n'est pas parce que vous avez été décoré que vous allez cesser de travailler, au contraire il faut redoubler d'ardeur », a dit Médard Mbongo, s'adressant à Gaspard Massoukou lors de la cérémonie de décoration.

L.P.C.

KOUILOU

Réhabilitation annoncée des infrastructures du lycée de Mvouti

Cette réhabilitation interviendra en 2014 grâce au partenariat avec le lycée Amyot-d'Inville de Senlis dans l'Oise, en France, Électricité sans frontière de Paris, et le Rotary Club de Senlis.

Initié par Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, ministre chargé de la Marine marchande, député de la première circonscription de Mvouti, ce projet socio-éducatif qui intègre le cadre de la coopération Nord-Sud vise la modernisation des infrastructures scolaires du lycée de ce district. Cela en vue d'améliorer les conditions d'enseignement ainsi que le rendement des élèves. Les travaux concernent l'éclairage avec des panneaux solaires de dernière génération mis à disposition gracieusement par des entreprises françaises et dont l'installation nécessite un véritable savoir-faire. Il y a aussi l'alimentation de cette école en eau avec la mise en place de conduits d'eau et de sanitaires ainsi que son équipement en outils informatiques, soit douze postes d'ordinateurs connectés en réseau Internet. Ce projet est coordonné au niveau de la France par l'Association pour la formation, l'insertion, le conseil et l'accompagnement des actions de développement en Afrique (Africada). Cette structure créée en 1997 est présidée par Jean Kernaïse Mavoungou qui, sur instruction du ministre, a réuni le 20 août les différents partenaires au niveau local (sous-préfecture et mairie de Mvouti, direction départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation du département du Kouilou, la société Congo Terminal...).



Les partenaires locaux du projet pendant la réunion. (© DR)

Cette réunion a permis d'examiner et de s'accorder sur le programme de séjour de la délégation technique qui se chargera de la réalisation des travaux en avril 2014. Celle-ci sera composée d'une dizaine d'étudiants de BTS dans les métiers de l'eau et de l'énergie ; des élèves du lycée Amyot-d'Inville de Senlis conduits par Éric Féliz, responsable technique du projet en France. « Ce projet a une dimension pédagogique et éducative pour ces étudiants, car il s'inscrit dans le cadre de la certification de leur diplôme. C'est un projet validé par le conseil d'enseignement du lycée Amyot-d'Inville qui dépend de l'académie d'Amiens », a indiqué Jean Kernaïse Mavoungou. La réunion, placée sous la houlette de Dieudonné Mboumba, sous-préfet de Mvouti, a aussi permis aux partenaires de regarder les aspects liés au transport des équipements de la France au Congo.

Selon Jean Kernaïse Mavoungou, la réalisation de ce projet sera un moment d'échange d'expériences entre les étudiants de France et les élèves du lycée de Mvouti qui travailleront en binôme. Les élèves de Mvouti bé-

néficeront aussi d'une formation pour le maintien des infrastructures que leur école sera la première à avoir au Congo bien qu'étant en milieu rural. Dieudonné Mboumba qui est convaincu que le projet va contribuer à l'augmentation du taux de réussite des élèves a signifié : « Nous avons eu zéro admis au baccalauréat l'année passée. Cette année, nous avons créé une bibliothèque à l'école grâce aux livres offerts par Africada et des ordinateurs. Les élèves se sont mis au travail et nous avons eu huit admis à cet examen. »

Pour Kali Bitsini, directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation du département du Kouilou, vise la promotion de l'élève et sa réussite est aussi soutenue par la société Congo Terminal qui se chargera de l'acheminement des équipements du port autonome à Mvouti : « L'objet de Congo Terminal sur le plan humain est de valoriser la compétence locale. Et cette compétence, ce sont ces jeunes qui auront de bonnes infrastructures et pourront être recrutés demain par notre société. »

Lucie-Prisca Condhet



Gaspard Massoukou, à droite, et Jean Louis Bantoud, lors de la cérémonie de décoration. (© DR)

du pays. Gaspard Massoukou a été décoré le 13 août au cours d'une cérémonie organisée dans la salle de conférence de la paroisse Christ-Roi, située dans l'arrondissement 4 Loandjili. Cette cérémonie qui a pris des allures festives avec des animations théâtrales et musicales assurées par plusieurs groupes et artistes de la ville (Sœur Raïssa, Brice Mizingou, Zulu Bad, les Étoiles des stars...) avait été placée sous la houlette de Jean-Louis Bantoud, directeur de cabinet du préfet de la ville.

Surnommé « l'homme de terrain », Gaspard Massoukou ne ménage aucun effort pour alléger le panier de la ménagère qui est confrontée à la spéculation des prix des produits sur le marché. En effet, Gaspard Massoukou multiplie,

TerraTech
Le monde de l'informatique

- ✓ 4 Camera Dome
- ✓ 1 DVR 4Ch + Disque Dur 500GB
- ✓ 1 Ecran Hp
- ✓ 1 Rouleau Coaxial Cable

399,000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434 Email: info@terratech-cg.com

Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

WARID
SO-V-NGA

Appelle maintenant, paie plus tard

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1#OK pour obtenir 100 FCFA de crédit
Compose *1818*2#OK pour obtenir 200 FCFA de crédit
Compose *1818*3#OK pour obtenir 500 FCFA de crédit
Compose *1818*4#OK pour obtenir 1 000 FCFA de crédit

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

BUROTOP IRIS
Intégrateur de Solution

Communications Unifiées | **DATACENTER**

Câblage Informatique

Sécurité | **Système Informatique**

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

Brazzaville - Douala

A partir de **163 100 FCFA TTC** 3 vols par semaine (Mardi, Jeudi et Samedi)

ECAir
KINSHASA - DZYZ - YOLO

www.flyeca.com | Relations clients : + 242 04 509 0 509 | Congo | + 33 01 78 77 78 77 | France | E-mail : relationsclients@flyeca.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés
Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67
www.arc-congo.cg

PROCÈS DU 4 MARS

L'audition des accusés s'est achevée le 22 août

Trois prévenus et un témoin ont été auditionnés, pour éclairer la lanterne de la Cour sur deux faits : l'origine de l'incendie et la gestion des fonds de l'État congolais prévus pour la construction des soutes de munitions.

Les accusés Issangou, Abdou Yorgen Bouanzobo et Ngoulali Missié ont, au cours de leurs dépositions, déclaré avoir vu l'adjudant Guy-Bernard Okemba, officier de permanence devant remplacer le sergent-chef Alvarez Georgino Ngoulali Missié, le 4 mars 2013, en possession de deux bidons de 25 litres. Ils ont ainsi confirmé cette version des faits à la Cour. L'adjudant Guy-Bernard Okemba, témoin dans cette affaire, a nié les faits qui lui sont reprochés. La Cour a jugé utile de confronter l'adjudant à ses collaborateurs qui l'avaient vu avec ces bidons. Après cette confrontation l'adjudant Guy-Bernard Okemba a signifié aux juges : « Tout le monde sait que j'emporte mes bidons pour puiser de l'eau au forage de l'Asecna chaque lundi, mais ce jour-là je ne les avais pas avec moi. »

Au sujet de l'origine de l'incendie, l'adjudant a déclaré qu'il n'était pas spécialiste en armements, mais en gérance de carburant. Des propos qui ne figurent ni dans sa déposition à la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), ni lors de son instruction devant le juge d'instruction.

Plus de 400 millions FCFA détournés
Ces fonds ont été déboursés par l'État congolais pour la construction des soutes à Bilolo en vue de stocker le matériel militaire. Le colonel Germain Ickonga Akindou, directeur général de l'équipement (DGE) a donc été entendu sur la gestion qui a été faite de cette somme d'argent sortie du Trésor public en 2006. Il a été par la suite confronté aux époux Kouyaté. Cette affaire qui n'a pas de lien avec la tragédie du 4 mars a permis à la Cour de connaître la malversation faite à l'égard de l'État congolais. « Mon intérêt a toujours été la recherche de l'efficacité. J'assume les faits qui sont au niveau de ma compétence. J'assume ma responsabilité. Il y avait des malformations au niveau de l'exécution des tra-

voux », a indiqué le colonel devant la Cour.

Ce marché a été attribué à l'établissement « 3F » de madame Kouyaté, née Henriette Clarisse Mbochi, épouse du cousin du colonel Ickonga. Cette société est spécialisée en livraison des fournitures de bureau et non en construction de bâtiments.

La DGEE indexée par le colonel Selon le colonel Ickonga, le bu-

« Ceux qui ont commis des méfaits seront condamnés et ceux qui ne seront pas reconnus coupables seront acquittés. Le Congo est un état de droit et vous en aurez la preuve. »

reau d'études de la DGE avait initié et exécuté le projet de construction des soutes à Bilolo, dans le neuvième arrondissement Djiri. « Deux soutes ont été construites, mais l'une d'entre elles s'était effondrée. L'objectif n'était pas de stocker le matériel

de l'Écramu, car les soutes ne sont pas habilitées à recevoir plusieurs types de matériel. Et c'est la DGEE qui avait exécuté les travaux à la place de l'établissement "3F", a-t-il déclaré. Il avait demandé à Ismaël Kouyaté de lui donner le dossier fiscal de son épouse, sans en connaître la cause. Deux mois plus tard, selon Henriette Kouyaté, le colonel Germain Ickonga Akindou appelle son mari pour lui dire que l'argent a été transféré dans leur compte. « Nous lui avons versé cet argent en deux phases. Nous lui avons déboursé 210 millions de FCFA pour la première fois, et la seconde phase (2009), nous lui avons remis 273 millions de FCFA », a-t-elle fait savoir. Et à son mari de poursuivre qu'il avait l'habitude de distribuer des marchés dans la famille. « Il m'avait demandé le 14 mars dans sa résidence d'accepter que c'était moi qui avait exécuté les travaux, mais j'avais refusé, vu que je ne connaissais ni les lieux d'exécution des travaux, ni le plan de construction », a déclaré l'accusé Ismaël Kouyaté.

L'épouse Kouyaté fait une crise au terme de son audition

Le colonel a, quant à lui, infirmé avoir reçu la totalité de la somme attendue pour l'exécution des travaux. Au terme de son audition, Henriette Kouyaté a fait une crise, puis a été conduit à l'hôpital avant la fin des débats. Malgré cela, le colonel Germain Ickonga Akindou nie les faits qui lui sont imputés. À l'issue des débats, le procureur général près la Cour d'appel de Brazzaville, Corneille Moukala Moukoko, a déclaré que tous les accusés ont été interrogés mais qu'il y a encore des témoins à entendre. « On pourra se faire une idée lorsque tout le monde sera auditionné. L'audience se déroule et se déroulera dans la sérénité, comme promis dans mon discours d'ouverture. Ceux qui ont commis des méfaits seront condamnés et ceux qui ne seront pas reconnus coupables seront acquittés. Le Congo est un état de droit et vous en aurez la preuve. Les preuves ne viennent qu'au fur et à mesure que l'affaire est en train d'être jugé », a-t-il conclu.

Josiane Mambou Loukoula

POINTE-NOIRE

La police disperse des manifestants

Une poignée de jeunes, munis de pancartes hostiles aux institutions en place, ont essayé, le 21 août aux premières heures de la matinée, de bloquer la circulation en brûlant des pneus sur l'avenue de l'Indépendance, en face du commissariat de police de Mpaka, dans le sixième arrondissement Ngoyo à Pointe-Noire.

Les habitants des quartiers Mpaka, Kinkala, Mayinga et Hydro-Congo, situés dans cet arrondissement ont été réveillés par la clameur de ces jeunes dont personne ne connaissait le mobile des agissements. Ils brandissaient cependant des pancartes portant des écrits tels « Nous ne voulons plus du gouvernement du PCT », « Nous exigeons un gouvernement d'union nationale », « Nous en avons marre du chômage ». Cette agitation a perturbé la circulation des véhicules. Certains vociféraient des cris hostiles en direction des policiers en poste au commissariat. Quelques minutes après, la police est intervenue, procédant à l'arrestation de certains manifestants. L'action de la police a permis de rétablir la circulation et la population a pu vaquer à ses occupations le reste de la journée.

Cette situation, qui a semé le trouble pendant quelques minutes à Mpaka, est intervenue vingt-quatre heures après la présentation par les services de la direction départementale de la police d'un groupe de braqueurs qui ont écumé les quartiers de Pointe-Noire. Nsoni et Malonda, deux jeunes Congolais ont, le 5 août, perpétré un vol à mains armées au domicile de Makosso Bayonne qu'ils ont abattu, emportant avec eux une somme de plus de 2 millions FCFA. Les braqueurs auraient agi sur ordre de Mayembo Strauss, en cavale, frère de Makosso Bayonne. L'autre groupe de bandits présenté à la presse était composé de malfrats appelés communément Kuluna. Ce sont des jeunes mis aux arrêts dans les commissariats de police des arrondissements 1 Lumumba et 2 Mvou-Mvou. Munis d'armes blanches (machettes, couteaux...), ces bandits, pour la plupart ressortissants de la RD-Congo, ont semé le trouble dans les quartiers de Pointe-Noire.

Interrogé, le colonel Constant Ayouka, chef de service de la police judiciaire et porte-parole de la police à Pointe-Noire, a déclaré : « Nous assurons la population que la police continue à traquer les délinquants. Chaque fois que nous mettrons la main sur eux, nous les montrerons à la télévision pour que la population dorme en toute quiétude. Ils seront présentés au procureur de la République qui va ouvrir une information contre eux. »

Hervé-Brice Mampouya
et Prosper Mabonzo

OBSÈQUES

Hommage au soldat congolais mort en Centrafrique

Le commandement de la force publique a rendu hommage, ce jeudi 22 août, au brigadier Mouangondolo Guyno Taraise, disparu le 14 août dans un accident de voie publique à Bangui



La cérémonie de recueillement s'est déroulée à la caserne des sapeurs pompiers en présence du chef d'état-major général des forces armées congolaises, le général de division Guy Blanchard Okoi, du directeur général de la police, Jean-François Ndenguet, ainsi que des membres du haut commandement militaire suivi du commandement de la police.

Né à Épena dans le département de la Likouala, le jeune Mouangondolo Guyno Taraise a fait l'objet, dans l'enceinte de la caserne des sapeurs pompiers d'une cérémonie solennelle ouverte au public afin de permettre à chacun de rendre un dernier hommage au

jeune sous-officier mort au nom de la République.

Dans son oraison funèbre, le colonel Maurice Kenguet, chef du personnel à la direction générale de la police, a exprimé au nom du commandement de la force publique et singulièrement au nom du directeur général de la police, toute leur tristesse, leur compassion et leur solidarité en cet instant de profonde émotion. « L'épreuve de la mort nous est commune. Nous avons tous conscience de la mort qui menace et survient à tout moment et, dans beaucoup de cas, au moment où on s'y attend le moins ; ce qui nous oblige à fixer la direction de notre vie, que nous dédions

pour le bien de nos semblables », soulignant qu'être policier, militaire ou gendarme, c'est appartenir à la Nation, agir pour elle et, parfois, mourir pour elle. Guyno n'en est-il pas le témoignage ? Et de terminer par cette phrase : « Tous tes frères d'armes, tes amis sous-officiers, ta hiérarchie, s'inclinent respectueusement, avec beaucoup d'émotion devant ta mémoire. Repose en paix, que la terre te soit légère ! »

L'inhumation s'est faite ensuite au cimetière du centre-ville, selon la tradition, en présence des proches, des frères d'armes et des amis.

Guillaume Ondzé



Fini les tracasseries



Passez en mode Pelisa

- Contrôler sa consommation
- Maîtriser ses dépenses
- Plus de factures



Pour plus de renseignements,
se rapprocher des agences SNE

SOUDAN DU SUD

Un fonds d'urgence de l'ONU octroie 33 millions de dollars à Juba

Le Fonds humanitaire commun pour le Soudan du Sud (FHC) des Nations unies a alloué cette somme le 21 août pour aider les personnes vulnérables et les communautés d'accueil touchées par la crise dans ce pays, a annoncé le coordinateur humanitaire des Nations unies au Soudan du Sud, Toby Lanzer, dans un communiqué.

« Les fonds aideront les gens au Soudan du Sud qui ont été les plus touchés par la violence, la maladie et le déplacement. Notre objectif est de nous assurer que l'aide parvienne à ceux qui en ont le plus besoin et aussi rapidement que possible », a précisé le coordinateur. À la fin de l'année, les personnes déplacées par la violence, les rapatriés, les réfugiés et les communautés d'accueil vulnérables bénéficieront d'une assistance grâce à ce fonds, notamment en termes d'eau potable et d'accès à l'assainissement, à l'éducation, aux soins de santé, de déminage et de protection. Les fonds serviront aussi à financer les télécommunications d'urgence et les frais logistiques dans les lieux difficiles d'accès.

Le porte-parole du secrétaire général Ban Ki-moon estime que plus de 4 millions de personnes sont touchées par l'insécurité alimentaire au Soudan du Sud, et

que plus de 70 000 ont été déplacées à l'intérieur depuis le début de l'année. En outre, le pays accueille actuellement près de 220 000 réfugiés, principalement originaires du Soudan. « À ce jour, le FHC n'a pas apporté de ressources spécifiquement pour financer l'aide alimentaire, puisque cela aurait épuisé les fonds disponibles en raison des besoins considérables. Les agences qui assurent la distribution d'aide alimentaire doivent donc compter sur d'autres fonds pour répondre aux besoins alimentaires des plus vulnérables », a poursuivi Toby Lanzer.

Le FHC, il faut le rappeler, est un outil qui apporte des fonds pour financer l'action humanitaire d'urgence et une intervention rapide en cas d'urgence. Les bailleurs de fonds contribuent à l'avance et ces fonds sont attribués aux agences humanitaires en cas de besoin.

Depuis janvier, l'Australie, la Belgique, le Danemark, l'Irlande, la Norvège la Suède et le Royaume-Uni ont contribué au fonds. Avec l'allocation de fonds de 33 millions de dollars au Soudan du Sud, le FHC aura déboursé cette année près de 90 millions de dollars à des agences des Nations unies et des ONG.

N.N.G.

ÉGYPTE

L'Union européenne va restreindre les exportations d'armes

L'Union européenne (UE) a décidé mercredi de restreindre les exportations d'armes vers l'Égypte, a annoncé la chef de la politique étrangère du bloc, Catherine Ashton, suite à un Conseil des Affaires étrangères extraordinaire à Bruxelles. « Les États membres ont accepté de suspendre les licences d'exportation vers l'Égypte de tout équipement pouvant servir à la répression intérieure et de reconsidérer les licences d'exportations couvertes par la position commune de l'UE », selon une conclusion de l'UE adoptée par les 28 ministres des Affaires étrangères du bloc.

Avant la réunion du Conseil, certains membres de l'UE ont exigé que le bloc coupe son assistance financière s'élevant à 5 milliards d'euros (6,7 milliards de dollars) à l'Égypte. Mais le Conseil a échoué à atteindre un accord sur cette question, inquiet qu'il puisse nuire au peuple et à la situation économique fragile en Égypte. D'après sa conclusion, le Conseil a chargé Ashton, en coopération avec

la commission européenne, de réviser la question de l'assistance de l'UE à l'Égypte sous la politique européenne de voisinage et l'accord d'association basé sur l'engagement de l'Égypte à ses principes sous-jacents. « Le Conseil a exprimé son inquiétude sur la situation économique dans le pays et sur l'impact négatif envers les groupes les plus vulnérables de la société égyptienne », selon la conclusion.

« L'aide au secteur socio-économique se poursuivra donc et l'UE supervisera la situation en Égypte de près et réajustera sa coopération en conséquence », toujours d'après la conclusion. L'UE appelle, dans cette conclusion, tous les Égyptiens à interrompre le cycle de la violence et à se retenir de toutes actions pouvant inciter à davantage de violence, et exhorte tous les partis politiques à s'engager dans un dialogue réel et ouvert afin de restaurer un processus démocratique répondant aux demandes et attentes du peuple égyptien.

Xinhua

RESSOURCES EN EAU

Le Pnud appelle au renforcement de la coopération internationale

L'administratrice associée du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Rebecca Grynspan, a estimé le 22 août lors d'une conférence internationale dans le domaine de l'eau à Douchanbé, au Tadjikistan, que cette coopération devait être une priorité pour le développement durable.

Pour Rebecca Grynspan, la coopération aux niveaux national et international sur la question de l'eau est essentielle pour le développement durable et pour assurer l'accès à cette ressource vitale. « La demande en eau dans le monde a explosé, et le gaspillage d'eau et la pollution menacent de plus en plus l'intégrité des écosystèmes aquatiques et agricoles qui sont primordiales pour la vie et la sécurité alimentaire », a-t-elle déclaré lors de cette conférence internationale de haut niveau sur la coopération dans le domaine de l'eau. L'administratrice a noté que les changements climatiques contribuaient également à accroître

la variabilité du cycle de l'eau, et d'exacerber les événements extrêmes tels que les inondations et les sécheresses. « Si ces tendances se maintiennent, pas moins de 3 milliards de personnes risquent de faire face à une pénurie d'eau d'ici 2025 », a-t-elle souligné. Actuellement, près de 770 millions de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'approvisionnement d'eau à domicile et 2,5 milliards n'ont pas accès à l'assainissement de base. L'objectif global de la conférence est de promouvoir le dialogue et la compréhension mutuelle tout en renforçant les partenariats et la coopération sur les questions de l'eau entre tous les acteurs concernés et à tous les niveaux.

Les assises de Douchanbé s'inscrivent dans le cadre de l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau lancée par l'assemblée générale de l'ONU. Elles sont l'occasion d'examiner et d'élaborer de nouvelles mesures visant à accélérer les ef-

forts de réalisation des OMD et des recommandations pour de futures actions après 2015, dont la définition des ODD liés à l'eau. L'objectif principal de la rencontre est de contribuer à l'amélioration de la coopération dans le domaine de l'eau, en s'attachant particulièrement aux aspects transfrontaliers de la coopération. Il s'agit aussi de défendre les politiques efficaces et les bonnes pratiques, et d'encourager les décideurs à promouvoir la coopération dans le domaine de l'eau à tous les niveaux afin d'atteindre les objectifs convenus au niveau international sur l'eau.

« L'eau est au cœur d'une crise à laquelle sont confrontés tous les jours des millions de personnes parmi les plus vulnérables dans le monde », a expliqué Rebecca Grynspan. Elle a affirmé qu'une coopération efficace et inclusive dans le domaine de l'eau était essentielle pour réaliser les Objectifs du développement durable (ODD) liés à l'eau.

Nestor N'Gampoula

AFRIQUE

Standard Bank poursuit son expansion sur le continent

Déjà présent dans plusieurs pays africains, le groupe bancaire sud-africain prévoit d'ouvrir des bureaux en Côte d'Ivoire et en Éthiopie.

Le choix de ces deux pays s'explique du fait que la Côte d'Ivoire est la première économie de l'Union économique et monétaire ouest-africaine avec un PIB de 24 milliards de dollars en 2012. L'Éthiopie, quant à elle, bien que relativement fermée aux entreprises étrangères demeure le pays le plus peuplé d'Afrique après le Nigeria. Un porte-parole de la banque a déclaré que ces opérations seraient encore à un

stade préliminaire. Toutefois, a-t-il ajouté, leur réalisation confirmerait le recentrage des activités de Standard Bank sur le continent africain. C'est en 2011 que la Banque avait annoncé l'ouverture d'un bureau de représentation en Côte d'Ivoire, mais le projet n'avait finalement pas abouti en raison sans doute des troubles politiques qui avaient agité le pays. Standard Bank est un groupe bancaire majeur en Afrique, axé sur les marchés émergents dans le monde, et présent dans dix-sept pays sur le continent africain et dans quinze pays hors d'Afrique. Il n'est pas le seul groupe bancaire

sud-africain à entreprendre une expansion vers le reste du continent. La croissance des classes moyennes et le développement du commerce régional en Afrique occidentale notamment offrent de nouvelles opportunités que les établissements bancaires sud-africains souhaitent exploiter.

Le chemin ouvert par Standard Bank en 1999 a, depuis, été suivi par ses concurrents comme FirstRand, deuxième banque du pays avec un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de dollars en 2011 et environ 75 millions de dollars en 2012.

Yvette-Reine Nzaba

ÉDUCATION

Microsoft lance une bourse d'études pour la jeunesse africaine

Dénoté « Bourses d'études 4Afrika », ce programme de Microsoft, qui offre des formations, des enseignements universitaires et des opportunités d'emploi, s'adresse à la jeunesse africaine.

Lancé par Microsoft à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, ce programme de bourses d'études vise à offrir aux jeunes, à travers les mentors du groupe, des formations dans l'enseignement technique, le leadership, la certification, les études supérieures, l'entrepreneuriat. Il concourt également à remédier aux inégalités entre les sexes dans l'enseignement supérieur en Afrique et encourage surtout les femmes à candidater. Cette bourse per-

mettra à 1 000 jeunes Africains de poursuivre leurs études en sciences informatiques et administration des affaires à l'université du Peuple, la première université en ligne d'enseignement supérieur, affilié à l'ONU, à la Clinton Global Initiative, à l'université de New York et au projet de la société de l'information de l'École de droit de Yale.

Le directeur des programmes Jeunesse d'Afrique de Microsoft 4Afrika, Patrick Onwumere, a déclaré que l'objectif de la bourse « est de former les jeunes talents africains qui, autrement, n'auraient pas les ressources leur permettant d'obtenir l'éducation et les compétences dont ils ont besoin pour prospérer dans des domaines liés à

la technologie ». Il a expliqué que « l'Initiative 4Afrika a été conçue pour améliorer la compétitivité de l'Afrique au niveau mondial, et investir dans notre jeunesse motivée est une étape cruciale vers la concrétisation de ce projet ».

Pour postuler à la Bourse d'études 4Afrika, il faut avoir au moins 18 ans, être diplômé d'études secondaires au moins, avoir de solides bases en anglais et avoir accès à internet. La première rentrée est prévue en novembre 2013. Pour des informations complémentaires voir les sites : <http://www.uopeople.org/4afrika> ; <http://www.youth4afrika.com>

Noël Ndong

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Ngoulou Félix. Je désire désormais être appelé Ngolou Félix. Tous ceux qui ont un intérêt légitime peuvent faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

RECRUTEMENT

ONG recherche : juristes avec une expérience pratique déjà acquise pour le suivi des dossiers aux tribunaux du Congo ou à l'étranger, ayant une bonne compréhension du droit criminel congolais et une forte motivation de travailler pour protéger l'environnement et promouvoir le développement durable.

Envoyez CV + lettre de motivation à l'adresse suivante : Recrutement.brazzaville@yahoo.fr

ÉTUDIER EN CHINE, C'EST FACILE

Tél : 05 018 01 22

Tous les jours de 9h à 12h sauf le samedi et dimanche.

Places limitées.

Restaurant ILYS

Cherche commis de cuisine, cuisiniers et serveurs, stagiaires débutants acceptés.

Tél : 06 618 88 19 / 06 978 58 11

918, rue Moulenda Plateau des 15 ans Brazzaville.

IN MEMORIAM

Avec émotion, souvenons-nous que disparaissait, le 22 août 2012, à 78 ans, Philomène Nkoumbou, épouse de Feu Antoine Ngoma. Les membres de la famille tiennent à remercier infiniment celles et ceux qui ont compati et les ont soutenus dans cette douloureuse épreuve. Marie Alfred Ngoma souhaite également exprimer toute sa reconnaissance à l'égard de la direction des Dépêches de Brazzaville et de ses collègues impliqués, à l'époque, dans les nombreuses et difficiles péripéties des obsèques.

Mère Philo, à jamais tu resteras, présente en nos pensées, la Maman chère à notre cœur !



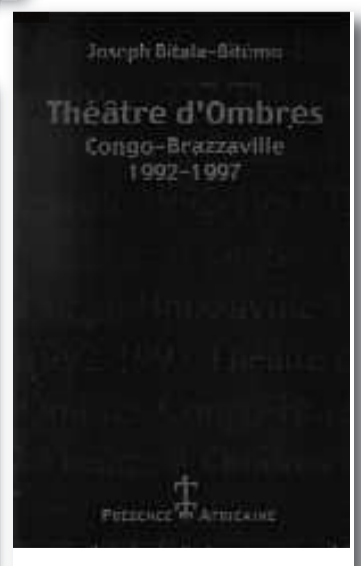
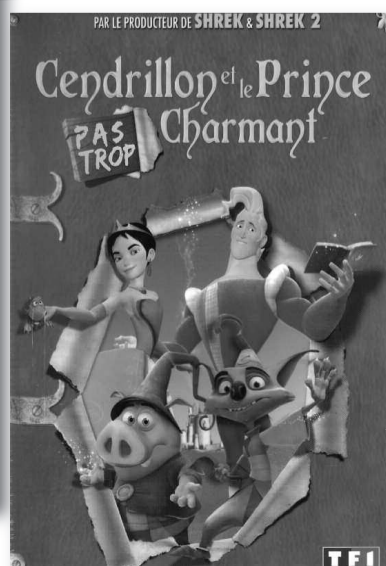
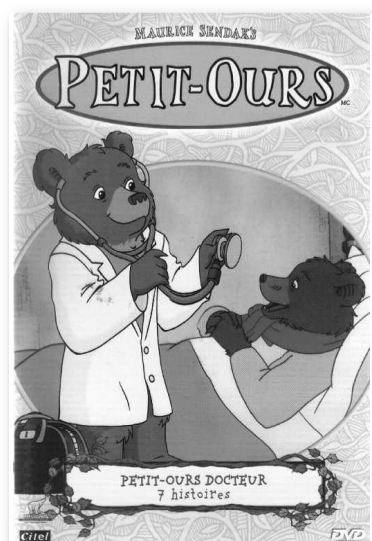
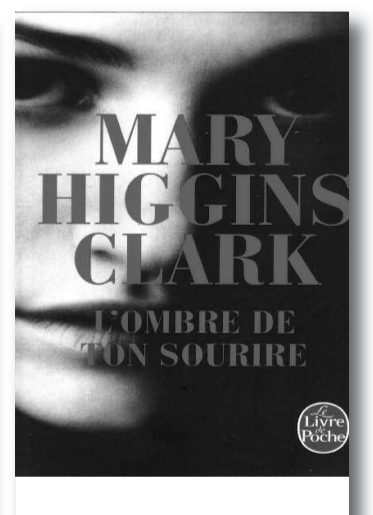
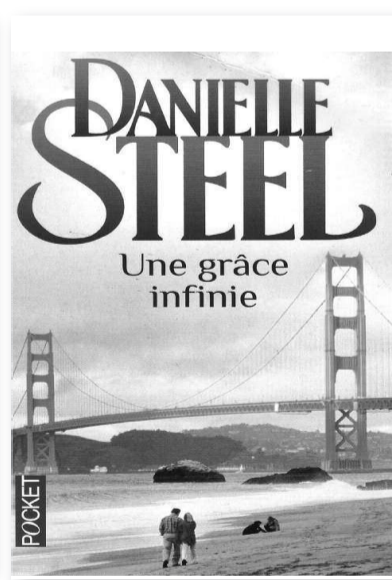
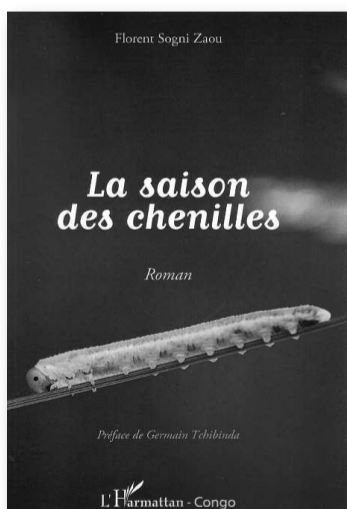
REMERCIEMENTS

La veuve Malonga Olga, les enfants Malonga et Arcade Arnaud Bikondi, adressent leurs vifs remerciements aux parents, amis et connaissances, particulièrement à la Banque commerciale internationale (BCI) où il a exercé maintes tâches, de leur soutien multiforme qu'ils leur ont apporté suite au décès de leur très cher époux, père, frère, oncle, Guy Constant Malonga, le 28 mars 2013.

Ils les prient de bien vouloir accepter tous, leurs sentiments de profonde gratitude.



EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



IMPORTANTE STRUCTURE INSTALLEE A BRAZZAVILLE RECHERCHE UN COMPTABLE

Titre de Fonction	Comptable
Supérieur hiérarchique	Directeur Administratif Financier et Comptable

CONTENU DE LA FONCTION

Mission	<input type="checkbox"/> traiter et analyser les informations comptables et financières
Taches clés	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mettre quotidiennement à jour la comptabilité <input type="checkbox"/> Réceptionner, imputer et enregistrer les pièces comptables <input type="checkbox"/> Justifier tous les comptes de tiers de façon mensuelle <input type="checkbox"/> Produire mensuellement les états de rapprochement bancaire <input type="checkbox"/> Veiller à la mise à jour des livres comptables légaux <input type="checkbox"/> Faire mensuellement les déclarations fiscales et sociales et les paiements correspondants <input type="checkbox"/> Faire l'archivage des pièces comptables quotidiennement <input type="checkbox"/> Participer aux travaux d'inventaire <input type="checkbox"/> Participer à l'élaboration des états financiers de synthèse en fin d'exercice <input type="checkbox"/> Tenir à jour les fiches de stock <input type="checkbox"/> Faire quotidiennement l'inventaire de caisse des autres structures <input type="checkbox"/> Suivi de l'exécution du budget

PROFIL

Diplôme	Bac + 3/4
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> En comptabilité, Finances, gestion d'entreprise (personne physique), <input type="checkbox"/> Etre âgé entre 28 et 35 ans (personne physique), <input type="checkbox"/> Justifier d'au moins 4 ans d'expériences probantes en tant que comptable dans une structure de référence.
Formation :	Comptabilité, Finance, Gestion
Langues	N/A
Aspects intellectuels	Capacité de synthèse et d'analyse
Aspects relationnel	Intégrité, honnêteté et sociabilité
Dossier a fournir	CV + copies diplomes + photos d'identité

Date limite de dépôt : le lundi 26 aout 2013/ Prière nous contacter au 06 503 93 55 pour plus de renseignements

CÉMAC

Ali Bongo : « Il est nécessaire d'ouvrir les frontières pour ne pas avoir de pays enclavés »

Interviewé le 18 août à Libreville, par la presse nationale, le président gabonais, Ali Bongo Ondimba, a indiqué que la décision des chefs d'État de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac) de rendre effective la libre circulation des personnes et des biens dans cet espace commun à partir du 1er janvier 2014 aurait été motivée par des contraintes économiques. « Ce sont les contraintes économiques qui sont à l'origine de cette décision, a-t-il expliqué. Vous ne pouvez pas avoir un espace sous-régional et une ouverture des marchés sans pouvoir circuler librement. Aujourd'hui, la tendance est à l'ouverture. Pas une ouverture qui se fait n'importe comment mais une ouverture contrôlée », a-t-il déclaré, convaincu qu'il y a « beaucoup plus à gagner en nous ouvrant à la sous-région qu'en restant repliés sur nous-mêmes ». D'après Ali Bongo Ondimba, l'ouverture va amener les pays de la Cémac à envisager ensemble les problèmes énergétiques et les politiques d'infrastructures. Ce qui multiplierait les opportunités dans tous les secteurs. « Il est nécessaire d'ouvrir les frontières pour ne pas avoir de pays enclavés », a-t-il poursuivi, ce qui permettra « aux ressortissants de la Cémac d'aller investir et travailler où ils veulent », a-t-il conclu.

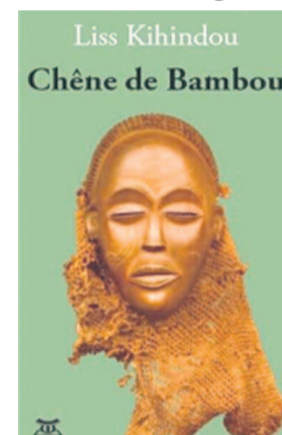
Noël Ndong

LITTÉRATURE

Liss Kihindou publie son nouveau roman

Après L'Expression du métissage dans la littérature africaine, Liss Kihindou signe Chêne de Bambou, un roman de 251 pages paru aux Éditions Anibwe en 2013.

Cet ouvrage relate les déboires que vit Miya. Arrivée en France grâce à une correspondante qui lui offre l'opportunité de poursuivre ses études, Miya croit que la vie est toujours rose. Commencent pourtant ses malheurs avec sa situation financière qui devient très critique et l'oblige à se marier officiellement avec un homme blanc. Malgré ce mariage et la naissance de son enfant, les choses se compliquent. Difficile pour elle de raconter ses déceptions à ses parents qui croient et espèrent que tout est merveilleux pour leur fille. Miya, qui n'a pas pu garder le silence, se confie à son ancienne copine, restée au pays, par correspondance et lui décrit la vie en France. Elle lui parle de ses expériences et des raisons qui l'ont poussée à se marier. L'héroïne se demande si le fait d'être femme n'est pas un handicap. De fil en aiguille, les deux amies abordent diverses questions, notamment la mode, le racisme, le mariage, l'homosexualité, la lecture, l'écriture ; bref, leurs échanges les conduisent à s'interroger sur le métier d'écrivain. Liss Kihindou, de son vrai nom Loundou Inès Stella Sandrine, de nationalité congolaise, est née en 1976. Elle œuvre pour la promotion de la littérature africaine en général et congolaise en particulier. Elle a écrit quatre livres, dont un roman, un essai et deux recueils de nouvelles. L'écrivain réside actuellement dans le Loiret en France où elle arrive en 1999 après l'obtention d'une licence de lettres modernes à l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville. Elle est détentrice d'une maîtrise (2000) et d'un DEA (2001) de l'université Paris X-Nanterre. Chêne de Bambou est vendu 14,25 euros



Rosalie Bindika

MÉDECIN VEND



Un échographe portable noir et blanc d'occasion équipé d'une sonde convexe 2.5- 5 Mhz
Prix de cession 1.500.000 FCFA (sans chariot et sans imprimante)
Renseignement au 06 676 76 11

ASSURANCES GÉNÉRALES DU CONGO
A.G.C.SA WWW.AGCCONGO.COM

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

CONCERTATIONS NATIONALES

Le quota de participation enfin connu

Le nombre des groupes conviés à ce forum est dévoilé officiellement en attendant d'être avalisé par le présidium.

Après les quelques couacs enregistrés au début des travaux, la Commission préparatoire est parvenue tout de même à concilier les points de vue sur certaines matières-clés. Au cours d'une séance marathon ayant réuni le 21 août les membres de cette structure, plusieurs divergences ont été aplanies quand bien même il reste encore quelques zones d'ombre notamment en ce qui concerne l'applicabilité et l'opposabilité des résolutions, les critères de représentation et la sécurité des participants. En termes d'avancée, le Commission préparatoire a proposé un quota de représentativité qui accorde cent places à l'opposition politique, cent quarante à la majorité et quatre-vingts pour la société civile. Les institutions nationales et provinciales, les personnalités historiques, les experts se verront attribuer respective-



Le Palais du peuple, le site où vont se tenir les concertations nationales

ment cent cinquante et une places, trente et une places et cinquante places. Une clé de répartition qui est loin de créer l'unanimité parmi les participants dont certains, à l'instar des membres de la société civile, estiment avoir été floués. Esti-

mant insuffisant cette clé de répartition, la société civile estime mériter plus de délégués parce qu'étant la seule composante regroupant toutes les forces vives du pays. Toutes les composantes estiment que le quota leur attribué ne reflète pas leur envergure

et leur enclavage social. La diaspora, par exemple, estime qu'avec ses sept millions des Congolais vivant à l'étranger, elle est en droit d'être représentée à hauteur de 10% du nombre des participants. C'est sur ces entrefaites que le commission préparatoire a clos ses travaux préférant ne pas prêter le flanc aux récriminations des uns et des autres. De toute façon, argue-t-on, ce n'est pas tout le pays qui sera représenté aux concertations nationales. Avec le quota proportionnel appliqué dans ces travaux préliminaires, il va de soi que des contestations seront à l'ordre du jour dans le chef de ceux qui s'estimeront lésés par cette répartition. D'autres sujets ayant requis le consensus des participants à ce groupe de contact concernent notamment la participation des groupes armés, de la diaspora, la délocalisation des thématiques dans certaines provinces du pays. Là-dessus, les participants aux travaux préparatoires ont trouvé inoppor-

tun de déplacer le site des travaux qui seront essentiellement localisés à Kinshasa. Par ailleurs, il a été acté qu'il ne sera pas question d'accorder une quelconque immunité à une catégorie des participants, des garanties sécuritaires accordées par la Constitution à tout citoyen congolais faisant foi. En attendant que le présidium examine le fond des propositions émises et se prononce sur la date de l'ouverture des assises, les partis politiques (de la majorité et de l'opposition) dont le nombre va au-delà du quota qu'on leur a alloué risquent de s'empoigner. Il en est de même de la société civile qui visiblement passe pour la composante la plus difficile à gérer. Avec ces nouvelles avancées, l'ouverture solennelle des travaux devient de plus en plus imminente, quitte à ce que le présidium joue à l'arbitrage sur certains points encore pendents parmi lesquels le quota de représentativité.

Alain Diasso

ÉLECTIONS

Le calendrier électoral vivement attendu

Le couplage des locales et des provinciales semble être hypothétique au regard des contraintes financières.



L'abbé Apollinaire Malu Malu

La clôture du séminaire d'imprégnation du bureau de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) prévue le 24 août va fixer les Congolais sur les nouvelles perspectives électorales de la RDC. La feuille de route de l'équipe Malu Malu annoncée à la fin du séminaire sur le leadership et le calendrier électoral qui en sera l'émanation sont attendus tant par la communauté nationale qu'internationale dans ce sens qu'ils vont permettre de relancer le processus électoral. Selon des sources concordantes,

la Céni a levé l'option de consacrer l'année 2014 à l'organisation des élections locales ou provinciales, le couplage de ces deux scrutins n'étant envisagé. Cependant, la seule volonté de la Céni ne suffit pas. Le pari ne sera gagné finalement qu'après des fermes engagements du gouvernement de la République et des autres partenaires. À cet effet, l'atelier de N'sele avait entre autres objectifs de produire le budget de deuxième phase du processus électoral. D'aucuns souhaitent, sur cette question du financement des élections, que le

gouvernement en soit le principal pourvoyeur comme en 2011. Cela lui permettra de rester maître de son processus et de ne pas dépendre des humeurs.

Si la Céni retient les locales en 2014, le gouvernement et le Parlement seront contraints de doter le pays d'un cadre légal qui s'y prête. L'effectivité de la décentralisation dans toutes les entités faciliterait le travail de la Céni surtout parce qu'il s'agira des premières élections locales du pays. Leur organisation exigera plus d'efforts à tous les échelons et leur réussite rétablira la confiance entre l'organe de gestion des élections et la population.

L'autre contrainte de taille est liée au fonctionnement même de la Céni où des changements doivent absolument être opérés. À ce sujet, l'abbé président Apollinaire Malu Malu entend s'appuyer sur une équipe dynamique composée des professionnels. Un chambardement général de l'administration n'est donc pas exclu pour autant que celle-ci, selon certains analystes, la responsabilité de la mauvaise organisation de la présidentielle du 28 novembre 2011. La publication de ce calendrier aura le mérite d'enterrer partiellement la querelle politique suscitée par la convocation des concertations nationales et de relancer le débat sur le processus électoral.

Jeannot Kayuba

NORD-KIVU

Relance des hostilités entre les Fardc et le M23

Kibati, un groupement situé à 15 km de Goma et la partie sud de Kibumba au Nord-Kivu sont depuis le 21 août le théâtre de nouveaux affrontements entre les deux parties.

Les forces loyalistes, à en croire des sources militaires, ont pris l'ascendance sur les rebelles dans ces combats qui se sont intensifiés la journée d'hier. Le M23 a perdu de nombreuses unités dans ses rangs, indique-t-on. Il est fait état des dizaines de rebelles tués et de douze autres capturés par les Fardc ainsi que des victimes parmi la population civile. Plus au sud, un enfant et une femme auraient été tués et cinq civils blessés à la suite d'une explosion provoquée par un obus tiré probablement par les rebelles, rapportent des sources locales. Une situation qui a paralysé le trafic routier entre Goma et Rutshuru. Et comme tou-

n'avaient d'autre alternative que de riposter. Des allégations balayées par la rébellion qui tient les Fardc pour responsables de la dégradation de la situation sur le terrain au point de leur imputer la responsabilité de la mort de plusieurs civils. « Nous ne tolérerons aucune attaque contre les civils », a déclaré un officier du M23 cité par l'AFP. Conséquence : plusieurs dizaines des civils ont été contraints de quitter leurs villages laissant les militaires seuls contrôler les localités de Kibati et de Kanyaruchina. Entre-temps, la Monusco veille au grain et s'attelle à respecter son mandat visant la protection des civils.

« J'ai donné l'ordre à la force de la Monusco de réagir et de prendre les mesures nécessaires pour protéger les civils et empêcher toute avancée du M23 », a pour sa part



Les éléments du M23

jours, les deux parties s'accusent mutuellement d'avoir pris l'initiative de cette reprise des hostilités. Pour les Fardc, cette situation est consécutive à une attaque lancée sur leurs positions par les rebelles du M23. Un officier Fardc a rapporté à l'Agence France Presse (AFP) que les rebelles cherchaient à les déloger de leur bastion à Kibati et, de la sorte, ils

déclaré Martin Kobler, le représentant spécial du secrétaire général et chef de la Monusco. Cette reprise des combats n'est pas la première du genre.

Ce fait tend à s'installer épisodiquement sans pour autant être suivi de mouvements importants autour de l'axe Kibati-Mutaho.

A.D.

DESTRUCTION DES CONSTRUCTIONS ANARCHIQUES

Le gouvernement cible les sites Socopao et RVA

La décision vise à libérer ces emplacements ainsi que, de sept mètres et demi de part et d'autre, la voie ferrée envahie par ces édifices.

mobiliers de Kinshasa. En attendant, un délai d'une semaine, qui court jusqu'au 28 août, a été donné aux propriétaires desdites constructions

chique de la démolir lui-même. « Si le propriétaire ne le fait pas et que l'État vient le faire à sa place, il devra rembourser à l'État les frais engagés », a-t-il soutenu.

Application de la loi

Une décision du gouvernement prise dans le cadre de la relance du trafic ferroviaire à Kinshasa a exigé la libération des espaces situés de part et d'autres des rails principaux. Selon cette sentence, une distance de près de 7,5 mètres devrait être laissée des deux côtés de la voie ferrée.

Dans l'exécution de cette décision, plusieurs constructions ont été détruites à travers la ville de Kinshasa, le long des voies ferrées. Par contre, il s'est fait observer un esprit récidiviste de la part de certaines personnes dont les maisons ont été détruites. Ces derniers laissent passer un petit temps afin de revenir sur les endroits d'où ils ont été chassés.

Mais, en face de la décision de l'autorité, on note que certains de ces endroits ont été lotis par ceux qui sont revêtus du pouvoir public, sachant bien que ces endroits ne sont pas à lotir parce que d'utilité publique. Dans cette optique, beaucoup ont plaidé pour les sanctions à l'encontre de ces gouvernants ainsi que les acquéreurs de ces espaces publics. « C'est à un moment l'impunité qui est à la base de ce comportement », a noté un Kinois.

Lucien Dianzenza



Des ruines d'une maison cassée dans un quartier de Kinshasa

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta, et les ministres des Affaires foncières, Robert Mbuinga, des Infrastructures, Fridolin Kasweshi, et des Transports, Justin Kalumba, ont décidé de la démolition dans les prochains jours des constructions anarchiques érigées sur les sites Socopao de l'ex-Onatra, à Limete, et RVA, à Kinkole. Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue le 21 août, à laquelle ont été associés les chefs de division de cadastre et tous les conservateurs des titres im-

afin de procéder, eux-mêmes, à cette destruction.

Le gouverneur de la capitale congolaise a invité les propriétaires de ces constructions à commencer à les détruire avant l'arrivée des forces de l'ordre. « Partout au monde, on ne peut pas construire une maison tout près de là où passent les rails de train. Normalement, on ne peut ériger des constructions qu'à quinze mètres des rails », a noté André Kimbuta. Le chef de l'exécutif de Kinshasa a rappelé que la loi oblige le propriétaire d'une construction anar-

ACTIVITÉS PORTUAIRES

Boma se meurt

La ville portuaire située à 220 km de Kinshasa, à l'ouest de Matadi, et actuellement au bord de l'asphyxie économique, a vu le nombre de chômeurs s'accroître sensiblement après la décision du gouvernement central d'interdire l'importation des véhicules d'occasion de plus de dix ans.



Le port de Boma à l'époque où un navire déchargeait jusqu'à quatre cents véhicules d'occasion

Pour l'exécutif national, cette mesure, entrée effectivement en vigueur le 17 juin après deux moratoires de trois mois, devait théoriquement ouvrir la voie à un renouvellement de la charroie automobile du pays, vieillissante et responsable de la montée des accidents de route sur l'étendue du territoire national, notamment à Kinshasa. Au plus fort de l'entrée sans restrictions des véhicules d'occasion dans le pays via ses ports, l'on a observé l'exode des jeunes de Kinshasa vers Boma. Un navire pouvait décharger jusqu'à quatre cents véhicules d'occasion. Avec l'exode, un phénomène a vu le jour et n'a cessé de prendre de l'ampleur : les « bilokos ». Il s'agit de la vente des produits importés de seconde main, notamment les pièces de rechange, les électroménagers et autres produits. Cela a permis de constituer une source de revenus pour la ville. Aujourd'hui, les jeunes sont en débandade et le phénomène en baisse d'intensité. Au-delà, l'on craint aussi les répercussions sur d'autres secteurs dont la restauration et l'hôtellerie. Un secteur comme le transport en commun dans un espace aussi accidenté que Matadi exige des véhicules solides, capables d'arpenter les pentes ardues de la ville de pierre. Si l'on pouvait acquérir un véhicule de plus de dix ans solide à 6500 dollars américains, le coût d'un taxi de moins de dix ans risque simplement d'être hors de portée. À terme, cela se répercutera sur le tarif de la course. Toute la configuration économique de la ville est en train de subir une mutation avec la baisse des activités portuaires dans ce port, deuxième en importance au Congo-Kinshasa. Boma approvisionne les importateurs du Bandundu et des deux Kasai ainsi que

Kinshasa. Les recettes du port où se réalisait l'essentiel des activités de dédouanement des véhicules d'occasion sont en chute libre. Les plus sceptiques pensent que la mesure n'a tout simplement pas été suffisamment mûrie, au regard des conséquences socio-économiques ressenties. Selon le secteur privé local, l'on a enregistré une baisse du rythme d'importation, et cela a une incidence négative sur l'économie du Bas-Congo. Beaucoup plus de jeunes sont envoyés au chômage, a-t-il reconnu. Et si rien n'est fait pour les orienter vers d'autres activités palliatives, c'est une bombe à retardement. Pour les importateurs, la mesure n'a pas bénéficié de l'accompagnement nécessaire, notamment une baisse des frais de dédouanement des véhicules de moins de dix ans. Cette interdiction ampute le port des recettes générées par les frais de magasinage et transports. Réputé déjà comme un port « couteux », la tentation serait forte de réévaluer les factures pour minimiser le manque à gagner. Cette stratégie sera payante pour les ports voisins, principalement celui de Pointe-Noire. En effet, ce dernier offre les conditions idéales, avec la praticabilité de la route Pointe-Noire - Brazzaville et bientôt peut-être l'érection du pont route-rail entre Kinshasa et Brazzaville. Cette mesure affecte tous les services opérant dans les installations portuaires dont la Direction générale des douanes et accises. Pour certains douaniers, les perturbations sont de courte durée et la situation finira par se normaliser. Cet optimisme est loin d'être partagé par leurs homologues de la Société commerciale des transports et des ports qui en paie actuellement le plus lourd tribut.

Laurent Essolomwa

NORD-KIVU

Les humanitaires s'inquiètent pour la sécurité des populations

Les experts de protection demandent aux parties en conflit dans cette province de cesser les hostilités et de permettre ainsi aux populations affectées de bénéficier de l'assistance.

Le bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha) a, en effet, noté que depuis 2012, les populations de Pinga et ses environs, dans la province du Nord-Kivu, sont exposées à des violences et conflits armés à répétition. Pour ce faire, les acteurs humanitaires en appellent à toutes les parties en conflit au respect strict du droit international humanitaire et à épargner les civils des conséquences des affrontements. Selon cette agence onusienne, quelque mille cinq cents personnes se seraient réfugiées autour de la base de la Monusco à Pinga, à la suite d'une attaque de cette localité le 19 août par des hommes armés. D'autres personnes se seraient, selon Ocha, dirigées vers le sud, notamment vers Lubero. « Les populations civiles se retrouvent coincées dans les affrontements opposant des groupes armés dans la zone », a regretté ce bureau de l'ONU, qui a souligné la préoccupation des humanitaires sur la sécurité des civils.

Le Katanga enregistre près de quarante quatre mille déplacés

Une mission d'évaluation citée par Ocha a, par ailleurs, noté plus de quarante trois mille huit cents personnes déplacées internes enregistrées au mois de juillet dans le territoire Pweto au Katanga. De l'avis de cette source, ces personnes auraient fui les incursions répétées des groupes Mai-Mai ainsi que les opérations de ratissage effectuées par l'armée nationale. « Les mouvements sont observés sur plusieurs axes autour de Pweto. Par ailleurs des cas de tentative d'enlèvement des personnes déplacées ont été rapportés dans le site spontané de Mwasi, à 25 km de Pweto », a souligné cette source. Cette dernière a également relevé les besoins urgents des déplacés en soins de santé, en vivres et en articles ménagers essentiels.

Empiètement sur le travail des humanitaires

La source a aussi regretté que les autorités locales du territoire de Mitwaba empiètent sur l'action humanitaire. Celles-ci intimeraient aux acteurs humanitaires d'assister des personnes non ciblées. « Cette situation a déjà emmené les acteurs humanitaires à suspendre leurs activités sur le terrain. Des actions de plaidoyer sont menées au niveau des autorités provinciales dans le but de trouver une solution définitive à cette situation persistante », a souligné Ocha. Cependant, l'activité humanitaire serait réduite dans la plaine de Ruzizi suite à l'insécurité. Selon Ocha, plusieurs personnes - dont le nombre n'est pas connu - ont fui la localité de Mutarule et ses environs dans la plaine de la Ruzizi (territoire d'Uvira) à la suite de la tuerie de dix personnes de ce village lors d'une incursion nocturne d'hommes armés la semaine dernière. « Les conditions sécuritaires ne permettent pas pour l'instant d'évaluer la situation et les acteurs humanitaires ont réduit leurs mouvements dans la zone », a noté l'agence onusienne. À l'en croire, cette énième attaque risque d'exacerber le conflit intercommunautaire en cours dans la zone.

L.D.

MUSIQUE

Koffi Olomide en featuring avec Lady Ponce

Le roi de la rumba congolaise et la diva camerounaise vont collaborer ensemble dans le cadre de l'album « Treizième Apôtre » de Koffi Olomide qui sera mis sur le marché fin 2014.

La chanteuse camerounaise a récemment séjourné à Kinshasa pour un enregistrement au studio. C'est le Grand Mopao qui serait à l'origine du featuring avec la reine du Bikutsi, danse traditionnelle du Cameroun. Lady Ponce s'est également produite sur scène à Brazzaville lors du dernier Festival panafricain de musique. De son vrai nom Ngoni Adèle Rufine, Lady Ponce est une star dans la sphère musicale camerounaise. Elle a hérité ses talents vocaux de sa mère, grande cantatrice et animatrice des réseaux d'associations villageoises. Elle a été élue meilleure voix et révélation de la scène ca-

merounaise en 2007. Elle est à la fois auteure, compositrice, interprète et danseuse. Elle a fait son apprentissage vocal au sein d'une chorale de la Chapelle d'Essos.

Elle s'est engagée par la suite dans un groupe congolais et a commencé à se produire dans un cabaret. A 17 ans, elle a intégré le groupe "Vibration" où elle est initiée au Jazz. Pendant cette période, Lady Ponce pratique également du Bikutsi, du Makossa, du Ndombolo et de la Salsa. En 2006, paraît son album « Le Ventre », mélange de Bikutsi, de folklore et de rythmes urbains. Le titre éponyme place la chanteuse en tête de tous les hits-parades au Cameroun dès sa sortie. Grâce à cet album, Lady Ponce remporte le titre de révélation féminine de l'année. Depuis lors, elle est une star incontestée dans son pays d'ori-



Lady Ponce et Koffi Olomide en studio

gine. Elle enchaîne des tournées au Cameroun et à l'étranger. La chanteuse prendra ainsi part à la réalisation du dernier album de la carrière de Koffi Olomide.

Néanmoins, le "Rambo" de la musique congolaise continue et continuera de se produire sur scène. Ainsi, le "Quadra Koraman" se produira le 31

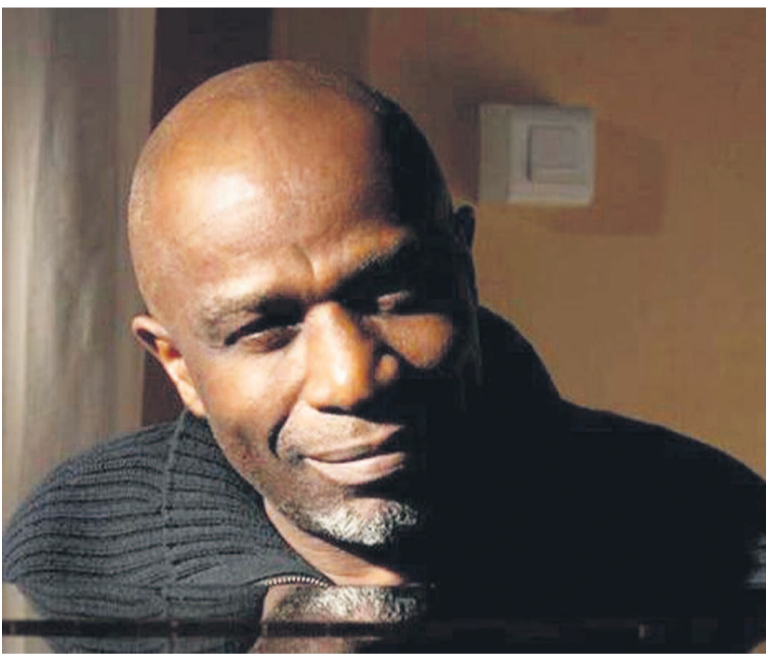
août autour de la piscine du fleuve Congo Hôtel. La soirée est dénommée «Koffi chante Antoine 2 ».

Patrick Kianimi

« NZIMBU PROJECT »

Le nouveau projet musical de Ray Lema

L'artiste compte réaliser un trio vocal en compagnie des Congolais de Brazzaville qui ne sont autres que Freddy Massamba (voix et percussions) et Ballou Canta au chant.



Ray Lema

« Nzimbu » (Argent en kikongo) se veut un pont musical lancé entre les rives des deux Congo. Les trois artistes seront accompagnés par la guitare du brésilien Rodrigo Viana. Selon le site Jazz musiques productions, le projet musical rassemble trois générations et trois timbres de voix qui s'unissent, puisant leurs sources dans l'Afrique profonde mais également dans l'Afrique d'aujourd'hui, bien ancrée dans la réalité urbaine des grandes villes. « Nzimbu » fait ainsi le pari d'une esthétique acoustique.

Le projet « Nzimbu » sera présenté pour la première fois au « Festival de la Voix » dans la Cathédrale de Calvi le 14 septembre prochain. En attendant, Ray Lema et ses quatre acolytes (quintette) de son dernier album VSNP (Very spécial new production) vont se produire les 23 et 24 août au festival « Joy of Jazz » de Johannesburg. Ce dernier est l'un des plus grands festivals de jazz d'Afrique du Sud. Près de 200.000 personnes y sont attendues. Tous les styles de jazz seront représentés et des artistes de renom seront présents. Le Quintette de VSNP est composé de Ray Lema au piano, d'Étienne Mbappe à la basse, d'Irving Acao au saxophone, de Sylvain Gontard à la trompette et de Nicolas Viccaro à la batterie. Les cinq artistes poursuivront leur tournée en France, notamment à Besançon. Ray Lema et Les Tambours de Brazza se produiront également le 6 octobre prochain au Festival d'Île de France.

Patrick Kianimi

HALTÉROPHILIE

Implantation imminente de la ligue provinciale du Katanga

L'autorisation en a été donnée par la Fédération congolaise d'haltérophilie et de culture physique à l'athlète et conseiller sportif Bertin Ngia, dit The Rock.

La province du Katanga va se doter d'une Ligue provinciale d'haltérophilie et culture physique dans les jours à venir. C'est le sens de la démarche menée depuis 2012 par le conseil sportif et athlète Bertin Ngia Kek Fwe, alias The Rock, depuis la ville de Kolwezi où il est installé depuis qu'il a quitté Kinshasa plus de deux ans auparavant. « Je me suis rendu compte que les jeunes de Kolwezi sont fort amoureux de la musculation, mais sans pratiquer une autre discipline relative aux arts martiaux; et il n'existe aucune structure pour les encadrer. Voilà pourquoi j'ai eu l'initiative de contacter la fédération par le truchement de son directeur technique "Maitre Toronto", qui à son tour a présenté la proposition à l'assemblée générale de manière à m'autoriser à implanter une structure ici au Katanga », précise-t-il aux Dépêches de Brazzaville. Et la Fédération congolaise d'haltérophilie et culture physique (Fécohac) a accédé à la démarche de Bertin Ngia à travers une accréditation officielle adressée au chef de division provincial des sports et loisirs de la province du Katanga.

Dans la correspondance -dont copies réservées au ministre de la jeunesse et des sports, au gouverneur du Katanga et au directeur de activités physiques et sportives à Kinshasa-, le président de la Fécohac Me Riquier Bantu et le secrétaire général Stéphane Ndongala Luvuya ont clairement expliqué la motivation de la création d'une ligue provinciale d'haltérophilie au Katanga. « Conformément à la nouvelle por-



tant création des fédérations sportives nationales, il nous incombe d'avoir six ligues provinciales. C'est

la raison pour laquelle les personnes susmentionnées sont déléguées auprès de vous. Veuillez leur apporter assistance. Il s'agit d'une ligue composée d'un président, deux vice-présidents, un secrétaire provincial, un secrétaire provincial adjoint, un trésorier; cinq membres », explicitent les deux correspondants officiels de la Fécohac.

Près d'une année après, les démarches vont bon train pour la mise en place d'une structure d'haltérophilie dans le Katanga. « Présentement, je suis en train de prendre des différents contacts pour arriver à constituer un bureau de la Ligue à Lubumbashi, ensuite voir comment implanter les antennes dans d'autres villes du Katanga, selon que la fédération nous orientera dans les jours à venir. Et sur place à Kolwezi, je m'attelle à la vulgarisation de l'haltérophilie de la culture physique, tout en interpellant la jeunesse -l'espoir de demain-, à éviter de faire cette musculation sans une bonne orientation de peur de développer des maladies, au lieu d'avoir un corps fort et disponible pour servir la société », souligne le conseiller sportif Bertin Ngia qui est aussi l'un des artisans de l'implantation de Nzango moderne à Kolwezi.

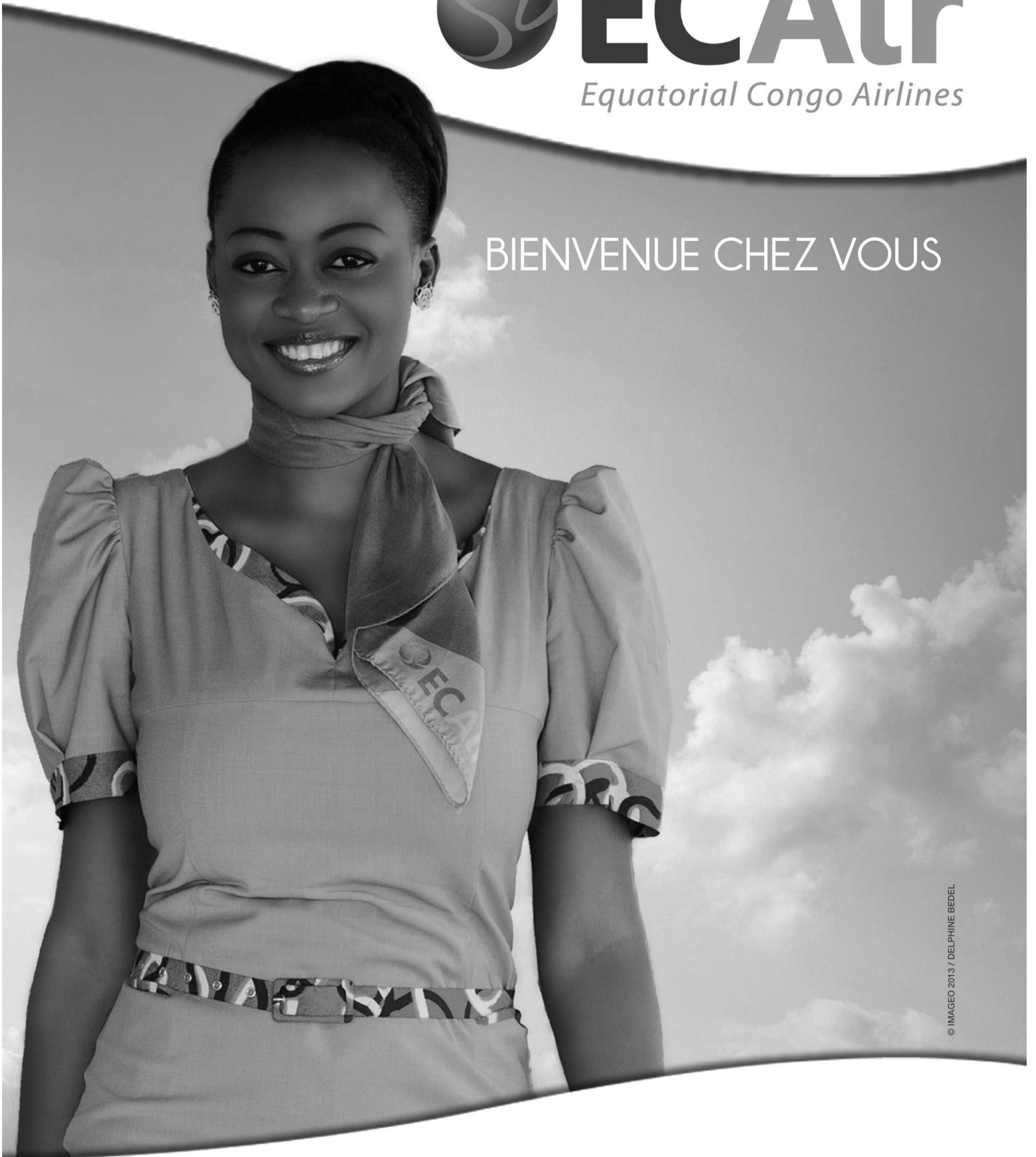
De plus en plus pratiquée par la jeunesse congolaise, l'haltérophilie est un sport consistant à soulever des poids. Dans sa forme moderne, c'est un sport de force nécessitant également la maîtrise d'une technique particulière, vitesse, souplesse, coordination et équilibre.

Martin Enyimo



ECAir
Equatorial Congo Airlines

BIENVENUE CHEZ VOUS



© IMAGEO 2013 / DELPHINE BEDEL

AGENCE COMMERCIALE : Paris : 68, Avenue Ledru Rollin 75012 Paris
AGENCE - AÉROPORT : Roissy Charles de Gaulle Terminal 1/ Hall 6
Tél : +33 01 74 25 51 72
Relation clients : +33 01 78 77 78 77

3 VOLS DIRECTS PAR SEMAINE
BRAZZAVILLE-PARIS-BRAZZAVILLE

www.flyecair.com

JEUX AFRICAINS DE 2015

La préparation technique des athlètes préoccupe les dirigeants sportifs

Le ministère des Sports et les fédérations sportives entendent créer les conditions pour que les compétiteurs congolais remportent le maximum de médailles lors des jeux du cinquantième.

L'adage de Pierre de Coubertin : « l'essentiel est de participer » est révolu, ont indiqué les dirigeants des fédérations sportives nationales, le 21 août au salon VIP du stade Alphonse-Massamba-Débat, lors d'un échange avec Léon Alfred Opimbat. Ils ont fait des propositions au ministre des Sports et de l'éducation physique en vue d'accélérer le processus de la préparation techniques des athlètes congolais qui doivent, d'après eux, gagner autant de médailles.

« Nous avons été enrichis par des différentes contributions des différentes fédérations qui, comme nous, sont de plus en plus conscientes de ce que nous sommes pays organisateur. Il ne s'agit pas pour nous de participer mais surtout de créer les conditions pour que nous puissions gagner », a



souligné Léon Alfred Opimbat. Le déblocage des fonds faisant toujours défaut, le ministre des Sports et de l'éducation a assuré les dirigeants des fédérations qu'il défendra le dossier y relatif en pleine conférence budgétaire afin que les préparatifs des Jeux intè-

grent la liste des priorités. « Il faut des moyens. Nous sommes en conférence budgétaire. Le budget va donc être adopté. Nous avons le devoir de défendre ce budget en tenant compte de ce que les jeux africains sont organisés au Congo et pour nous c'est une priorité que

Une vue des dirigeants des fédérations sportives d'avoir une oreille attentive du gouvernement pour que les moyens conséquents soient mis à disposition, aussi bien pour la préparation technique des athlètes mais également pour l'achèvement des infrastructures sportives qui sont en cours de construction », a indiqué le ministre des Sports et

de l'éducation physique.

Henri Djombo à la tête d'un comité de réflexion

Une autre préoccupation qui tient à cœur les acteurs sportifs porte sur la construction des fédérations sportives nationales et de trois nouvelles salles. Un comité de réflexion dirigé par Henri Djombo, le premier vice-président du comité national olympique et sportif congolais a été mis en place. Il travaillera pendant dix jours en collaboration avec le secrétaire général du CNOSC et des présidents des fédérations de football, de boxe et de judo afin de rendre leurs conclusions. Selon le ministre Léon Alfred Opimbat, la Délégation générale aux Grands travaux est déjà sensibilisée au sujet.

Évoquant, l'invalidation par la Chambre de conciliation d'arbitrage et de sports (CCAS), le ministre Opimbat a indiqué qu'il attendait les notifications qui lui permettraient de mettre en œuvre les conclusions de CCAS.

James Golden Éloué

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

Les favoris conservent leur position

La dix-huitième journée de la compétition s'est achevée le 21 août au stade Alphonse-Massamba-Débat par la victoire de l'Athlétic Club Léopards 1-0 devant la formation de Tongo Football Club (TFC).

L'unique but de la rencontre, l'œuvre de Laurent Nzila, a été inscrit à la 85^e minute. Sur un centre de Beaulia Sidoine,

l'avant-centre des Fauves du Niari a vu d'abord sa première tentative repoussée par le gardien avant de reprendre le ballon de la tête. La plupart des favoris ont maintenu le rang qu'ils occupaient. D'autres ont perdu une place au classement provisoire à cause du goal différence particulier. L'AC Léopards de Dolisie conserve son fauteuil de

leader avec 42 points. Il devance de trois longueurs son dauphin, les Diables noirs, 39 points. Le FC Kondzo remonte à la troisième place grâce au nombre de buts inscrits. Les trois buts marqués contre La Mancha leur ont permis de déloger l'AS Cheminots, également 34 points, de la troisième place. La Jeunesse sportive de Talangai (31 points) a

profité du nul concédé par Cara devant Interclub pour revenir à la hauteur des Aiglon avant de leur arracher la cinquième place. Bien que battu, Saint-Michel-de Ouenzé conserve sa sixième place. Les Michaeliens (26 points) ne devancent que d'une longueur l'Étoile du Congo (25 points). Tongo Football Club occupe la neuvième place avec 23 points devant Nico-Nicoyé (21 points-3), l'Association sportive Ponténégrine (21 points-4) et La Mancha (21 points-4). Patronage Sainte-Anne occupe le treizième rang avec 19 points. Le FC Bilombé et Cuvette FC ont chacun 18 points. Le club ponténégrin, qui devance celui d'Owando au goal différence (moins 9 contre moins 10), remonte à la quatorzième place. Interclub remonte à la seizième place grâce à son match nul contre Cara. Avec 17 points, il devance Munisport au goal average (moins quatre contre moins 9). L'Union sportive Saint-Pierre est la lanterne rouge avec six points. La dix-neuvième journée commence ce vendredi.

James-Golden Éloué

FOOTBALL

L'actualité des Diables rouges

Les Diables rouges se sont inclinés, mercredi soir, face aux Aigles de Carthage (0-3) sur la pelouse du stade olympique de Radès. Retrouvez la fiche technique de cette rencontre amicale.

Tunisie-Congo : 3-0 (2-0) à Radès

Buts : Wahbi Khazri (7^e) et Issam Jemaa (13^e et 83^e)

pour la Tunisie

Tunisie : Ben Cherifa (Ben Mustapha, 46^e)-Derbali (Iffa, 14^e), Abdenmour (Brigui, 86^e), Haggui, Chamman (Mikari, 46^e)-Traoui (Ragued, 60^e), Mouelhi, Khazri (Ben Htira, 46^e), Msakni- Darragi (Allagui, 46^e) et Jemaa

Entraîneur : Nabil Maaloul
Congo : Mouko (cap)-I.Nganga, Makita, Lépicié, F.Nganga-Linganzi (Louhoungou, 37^e), Tchilimbou (Ewolo, 70^e), Malonga (Akoli, 60^e)-Doré, Kapolongo (Delarge, 78^e)

Entraîneur : Kamel Djabour

Camille Delourme



Rochel Osséré aux prises avec un joueur de TFC. (© DR)